

Sarkozy et Berlusconi se réconcilient sur l'immigration

Paris et Rome surmontent leurs tensions et demandent le « renforcement » de Schengen.

CHARLES JAIGU
ENVOYÉ SPÉCIAL À ROME

IL ÉTAIT devenu urgent de calmer la furia antifrançaise qui fait rage en Italie depuis plusieurs semaines. Silvio Berlusconi et Nicolas Sarkozy affichaient hier une mine grave. Et, une fois n'est pas coutume, la salle de presse était bondée de journalistes venus constater si, oui ou non, Paris et Rome allaient « faire la paix ».

Promesse tenue, les deux chefs d'État ont voulu faire du 29^e sommet franco-italien la vitrine d'une réconciliation sans conditions. Le ton n'était pas à l'humour. Ni l'un ni l'autre n'ont égayé leurs interventions de petites plaisanteries - qui sont la spécialité de Berlusconi -, ou d'allusions à Carla Bruni - dont ne se prive pas Nicolas Sarkozy quand il se déplace de l'autre côté des Alpes.

Le président français a été lyrique sur l'Italie : il a salué tout à la fois « une civilisation, un art de vivre et un savoir-faire économique ».

« J'ai téléphoné il y a quelques jours à Silvio Berlusconi pour lui dire que les tensions entre la France et l'Italie n'avaient pas lieu d'être », a-t-il déclaré, solennel. La convergence se voulait si entière que c'est Silvio Berlusconi qui a repris l'argumentaire de l'Élysée sur l'immigration : « Que cela soit bien clair, la France a accueilli 52 000 Tunisiens et l'Italie 10 000. Je confirme donc que l'effort de la France est cinq fois supérieur à celui de l'Italie. Nous en sommes conscients et nous n'avons pas la volonté de dénoncer les accords en cours », a déclaré Berlusconi.

« Un très bon signal »

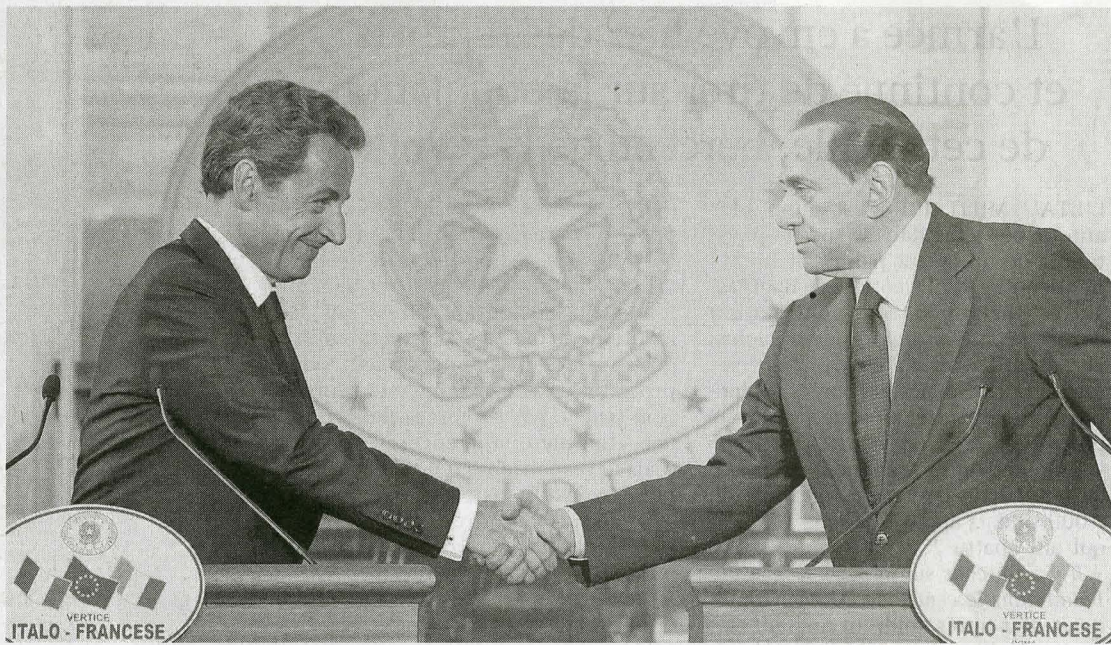
Sur ce dossier clé, Rome et Paris ont officialisé l'initiative annoncée ces derniers jours pour demander une révision des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes en Europe, en publiant une lettre commune qui a été envoyée aux présidents de la Commission et du Conseil européens, José Manuel Barroso et Hermann Van Rompuy (lire ci-contre). « Nous voulons que Schengen vive, et donc il doit être réformé », a expliqué Sarkozy, soucieux d'écartier tout malentendu sur une possible « suspension » de Schengen. Il a évoqué le nécessaire élargissement des clauses de sauvegarde, qui permettrait d'aider un pays européen quand il fait face à une vague d'immigration très importante, ou le rétablissement temporaire des contrôles aux frontières.

Ces propositions seront examinées lors du prochain Conseil européen, au mois de juin. Elles ne règlent en rien, cependant, la question des migrants tunisiens de Lampedusa. Et elle n'a aucun effet immédiat. « L'Italie veut

toujours envoyer 20 000 migrants en France et la France continue de protester, même si elle sait qu'à terme, la plupart s'installeront en France », décrypte un diplomate. À vrai dire, le « tsunami » dont avait parlé Silvio Berlusconi pour décrire le risque d'un raz-de-marée migratoire reste pour le moment très modeste : « Les Tunisiens sont de moins en moins nombreux à rejoindre Lampedusa », reconnaît ce diplomate.

Mais les contentieux franco-italiens ne se limitaient pas à la querelle de Lampedusa. Nicolas Sarkozy a aussi voulu annoncer à l'Italie son soutien à la candidature de Mario Draghi à la présidence de la BCE. « Ce sera un très bon signal à tous les Italiens qui pourraient douter de leur place et de leur rôle dans l'Europe », a commenté le président français, qui était accompagné de François Fillon, Claude Guéant, Alain Juppé et Christine Lagarde.

Seule entorse, hier, à cette belle unanimité : l'annonce, dans la matinée, d'une OPA hostile du groupe français Lactalis sur le géant de l'agroalimentaire italien Parmalat (voir *Le Figaro économie*). Silvio Berlusconi l'a regretté, en ajoutant aussitôt que « le gouvernement français n'y était pour rien ». Après y avoir été opposé, il a également défendu l'intervention des pilotes italiens en Libye. ■



Polgnee de main entre Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi, hier à Rome. REUTERS/ALESSANDRO BIANCHI

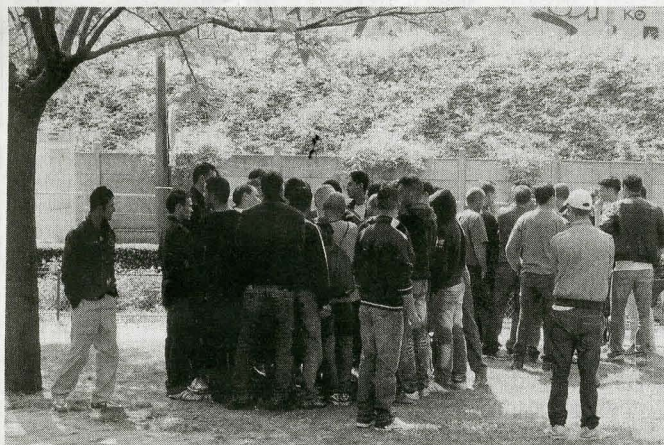
5 fois plus de Tunisiens accueillis en France qu'en Italie

Une lettre conjointe adressée à Bruxelles

« DEPUIS quelques mois, les pressions aux frontières extérieures communes entraînent des conséquences pour l'ensemble des États membres de l'Union européenne. La situation migratoire en Méditerranée pourrait rapidement se transformer en une véritable crise, qui affecterait la confiance que peuvent avoir nos concitoyens dans la libre circulation de l'espace Schengen. Or, cette libre circulation est un acquis majeur de la construction européenne, que nos deux pays veulent absolument préserver. Les travaux déjà engagés doivent se concrétiser et être amplifiés rapidement. Des mesures nouvelles apparaissent également indispensables. Le Conseil européen de juin doit donner l'impulsion politique permettant de dépasser les obstacles pour prendre des décisions concrètes. L'Union européenne doit d'une part redéfinir sa relation avec les pays tiers, notamment ceux du sud de la Méditerranée, et d'autre part profondément rénover ses règles internes en ce domaine. (...) L'agence Frontex

pourrait ouvrir un bureau spécialisé en Méditerranée et développer ses opérations de surveillance et d'interception : son budget devrait être adapté en conséquence. (...) En outre, Frontex a vocation à être le noyau d'un système européen de garde frontières. » Il faut « examiner la possibilité de rétablir temporairement le contrôle aux frontières intérieures en cas de difficultés exceptionnelles dans la gestion des frontières extérieures communes, dans des conditions à définir ».

Jusqu'à soixante-dix migrants par jour dans la région de Nice



Des clandestins tunisiens, récemment arrivés à Paris, discutent, lundi, dans un square près de la porte de la Villette. PHOTOPQR/LE PARISIEN

JEAN-MARC LECLERC

LE RYTHME est devenu impressionnant : « Dans les Alpes-Maritimes, on peut contrôler quotidiennement jusqu'à soixante-dix migrants tunisiens », déclare au Figaro un officier de police local. Et encore ne s'agit-il que de ceux qui rencontrent un policier ou un douanier...

Sur les quelque 26 000 clandestins passés depuis janvier par l'île italienne de Lampedusa, 20 000 environ auront bientôt reçu un titre de séjour provisoire délivré pour six mois par les autorités transalpines, les 6 000 autres correspondent à des demandes d'asile. L'Italie est pressée de laisser circuler les « régularisés ». Elle leur offre des billets et affrète des cars pour les amener jusqu'à Vintimille. « Non seulement les Italiens délivrent des titres de séjour, mais ils fournissent également des titres de voyage tenant lieu de passeport, avec un problème de taille : tout repose sur les déclarations des sans-papiers, qui peuvent ainsi s'inventer une identité », déplore un commissaire.

Face à cet afflux, le ministère de l'Intérieur tente de « verrouiller » la frontière, par un dispositif de contrôles que Paris ne peut qualifier de « systématiques », sauf à indisposer Bruxelles. Trois unités de forces mobiles ont été envoyées en renfort dans le sud, de Menton à Marseille, pour assister les unités locales. Les agents appliquent avec rigueur l'« instruction » de Claude Guéant qui consiste notamment à s'assurer des conditions de ressources des migrants (62 euros par jour de séjour et 31 euros s'ils justifient d'un héberge-

ment). La plupart des candidats au passage sont renvoyés vers l'Italie au titre de la réadmission. « Mais ils reviennent, parfois deux fois dans la même journée ! », assure un policier du terrain.

À chaque fois, la police relève leurs empreintes, constatant alors que beaucoup ont déjà fait l'objet de plusieurs procédures d'éloignement. En clair : la réadmission ne règle pas tout. Et le juge a son mot à dire. À Nice, un véritable bras de fer oppose ainsi la préfecture et la justice locale. Outre le juge des libertés (JLD), le parquet a commencé à prendre des initiatives favorables aux migrants, estimant que les détenteurs du titre provisoire italien sont parfaitement en règle. Le parquet général, son autorité hiérarchique, ne l'entend pas de cette oreille. Mais une affaire jugée en correctionnelle vendredi dernier pourrait faire jurisprudence en faveur des Tunisiens. Elle a fait l'objet d'un appel.

« Retour volontaire »

À Paris, environ 500 clandestins tunisiens se sont regroupés porte de la Villette. Ceux-là sont entrés avant la régularisation italienne. Certains pourraient se voir attribuer une aide au « retour volontaire » de 300 euros. « Ce n'est pas tant l'afflux passé qui nous inquiète que les migrations à venir », lâche un agent de la police aux frontières (PAF). La pression subie par les fonctionnaires est déjà très forte. Les syndicats évoquent du « surmenage » et des cas de gale dans les rangs policiers, en raison des conditions d'hygiène déplorables dans lesquelles ont vécu nombre de clandestins. ■

Vosges, terre textile®.
Défendons l'excellence

Label créé par des industriels vosgiens fiers de pérenniser leur savoir faire et maintenir les emplois industriels en France, Vosges, terre textile, valorise un terroir industriel et garantit une qualité irréprochable des produits. Conçu comme une AOC industrielle, le concept terre textile est une des réponses à la mondialisation et sera décliné par d'autres régions françaises à forte culture textile. Ce projet collectif, ambitieux et original, tant sur le plan économique que social, a besoin de toutes les énergies et de tous les moyens qui permettront de perpétuer une histoire industrielle. Achetez Vosges, terre textile. Soutenez un grand projet porteur de notre avenir, défendez notre compétitivité.

Filature Tissage Tricotage Teinture Ennoblement Confection
Linge de Maison Produit chaussant Fourrure Synthétique Non-tissé Maille Vêtement Professionnel

VOSGES
terre textile
Toute une filière s'engage

www.vosgesterretextile.fr